

**Comité de pilotage stratégique  
du développement et de la transformation de l'offre médico-sociale :  
la Fédération Paralytic Cérébrale France appelle les pouvoirs publics à un puissant  
mouvement de remise à niveau de l'offre tant qualitatif que quantitatif**

La Fédération Paralytic Cérébrale France participait, ce jour, aux côtés des Ministres Aurore BERGÉ et Fadila KHATTABI, au comité de pilotage stratégique du développement et de la transformation de l'offre.

Si Paralytic Cérébrale France salue la création de 50 000 solutions et leur traduction financière par des crédits, du côté de l'Etat, d'un montant de 1,5 milliard d'euros d'ici à 2030, il n'en reste pas moins vrai que les besoins réels dépassent très largement ce budget.

La Fédération Paralytic Cérébrale France souscrit aux impératifs de transformation de l'offre. Son réseau engage ainsi ses établissements et ses services dans des dynamiques continues de changement pour être à la fois plus ouverts, plus efficaces et mieux répondre à l'évolution des attentes des personnes.

Les Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) rencontrent aujourd'hui **des difficultés absolument majeures qui impactent durement la qualité de l'accompagnement de nos concitoyens :**

- **La crise des métiers de l'« *humain et du prendre soin* » qui se traduit, depuis près de trois ans, par de nombreux postes vacants dans les ESMS sur des fonctions centrales de l'accompagnement :** infirmière, aide-soignante, accompagnateur éducatif et social, kinésithérapeute, médecins spécialisés en médecine physique et de réadaptation, ... Le récent échec des négociations entre les partenaires sociaux pour une première revalorisation des bas salaires est ainsi très préoccupant,
- **L'embolisation « chronique » des établissements pour enfants et adolescents par les « amendements Creton »,**
- **La paupérisation des établissements pour « adultes » qui nécessitent un puissant effort d'investissement notamment au niveau des Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) et des Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) pour la création de places nouvelles.** Paralytic Cérébrale France rappelle, sur ce point, que la majeure partie des besoins portent sur des établissements médicalisés aptes à accueillir nos concitoyens handicapés avec les troubles les plus complexes.

.../...

Il est important que **ces nouveaux crédits viennent accompagner et « booster » la transformation de l'offre par des appels à projets concrets avec une déclinaison territoriale pertinente. Les besoins sont qualitatifs et quantitatifs pour apporter des réponses à des familles qui ne peuvent plus se satisfaire de figurer sur des listes d'attente interminables.**

La Fédération Paralysie Cérébrale France s'interroge, pour conclure, **sur le positionnement des conseils départementaux qui sont restés très silencieux sur ce plan de création de 50 000 nouvelles solutions. Il est important que toutes les parties prenantes des politiques publiques du handicap s'engagent de concert pour une amélioration concrètes des conditions de vie de nos concitoyens en situation de handicap.**

**Contact presse :**

Anne de LANDER - 06 61 77 48 72 - annedelander@gmail.com

La Fédération Paralysie Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec paralysie cérébrale (avec ou sans polyhandicap).

Paralysie Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, fondations, entreprises solidaires d'utilité sociale...), situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces acteurs gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 200 collaborateurs (ETP).

Le réseau de Paralysie Cérébrale France accompagne, chaque jour, près de 10 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers 240 établissements et services médico-sociaux et de nombreux habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 30 000 personnes (proches-aidants et professionnels), mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité exécutif de Collectif handicaps, du conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche...

[www.paralysiecerebralefrance.fr](http://www.paralysiecerebralefrance.fr)